**Appel d’offre :Atelier de** **renforcement de capacités à :**

**Collaborer efficacement, prévenir les conflits et promouvoir des relations de travail harmonieuses** .

Termes de references

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\eloueslati\Desktop\Travail Adwa\BIT ADWA 19-20\Flag_of_Tunisia_(1959–1999).svg.png |  |  |
| Un **dialogue social** responsable et inclusifpour une cohésion sociale pérenne en Tunisie |
|  |  |  |

****

 **CONTEXTE GENERAL**

Le contrat social conclu en Tunisie en 2013 souligne l'importance du dialogue social dans la gouvernance des affaires économiques et sociales du pays, et aspire à "consolider le travail décent dans ses quatre objectifs stratégiques conformément au concept de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ".

Le dialogue social étant une notion principale dans tout système des relations professionnelles, il a pour finalité de pacifier les rapports de travail, et de constituer un instrument clé de promotion de la cohésion sociale et du développement inclusif à travers des mécanismes de régulation sociale basés sur le dialogue et la concertation.

Le projet DS’ « Un dialogue social responsable et inclusif pour une cohésion sociale pérenne en Tunisie» vise à appuyer les mandants tripartites dans :

* la prévention des conflits (sur le marché du travail, au niveau des revendications sociales, etc.) et le maintien de la cohésion sociale à travers un dialogue social plus efficace et inclusif favorisant la stabilité et consolidant la paix sociale et l’Etat de droit;
* l’élaboration et l’adoption d’une vision et des propositions (et dans la mesure du possible une stratégie) de relèvement socio-économique inclusif, durable et porteur de cohésion sociale.

Le projet DS’ est mis en œuvre par l’OIT avec des financements du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies et de la confédération Suisse, jusqu’à décembre 2026.

A travers le projet DS, l’OIT cherche à entre autres à :

* Renforcer les capacités organisationnelles et humaines des partenaires tripartites pour un dialogue social efficace, inclusif et porteur de cohésion sociale.
* Contribuer à la modernisation des structures de l’administration de travail et de l’inspection de travail pour une meilleure intervention en matière de soutien au dialogue social et de prévention et résolution des conflits de travail.
* Sensibiliser les partenaires tripartites sur les enjeux de la cohésion sociale, la transition juste et leur rôle dans sa promotion à travers le dialogue social favorisant la stabilité et consolidant la paix sociale et l’Etat de droit .
* Elaborer des plans opérationnels tripartites et inclusifs afin de mettre en œuvre des réformes socio-économiques et environnementales porteuses de cohésion sociale
* Consolider les mécanismes de concertation pour un dialogue social efficace, inclusif et permettant de réduire les risques de conflits sociaux , favorisant la stabilité et consolidant la paix sociale et l’Etat de droit.
* Mener des actions de communication et plaidoyer auprès de tous les acteurs et du public en général sur l’importance stratégique du dialogue social pour favoriser la cohésion sociale

En Tunisie, le projet DS est déployé en étroite collaboration avec :

* Le ministère des Affaires Sociales,
* La présidence du gouvernement,
* L’Union Générale Tunisienne du Travail
* L’Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

**DESCRIPTION**

Un prestataire de service sera engagé et mènera son travail sous la supervision de la Présidente du COPIL et du Coordinateur National du projet DS’, et sous la responsabilité du Directeur du Bureau de l’OIT à Alger.

Le prestataire de service choisi devra assurer la préparation et l’animation d’un atelier de formation visant à :

* Renforcer les compétences en dialogue social pour une meilleure coopération entre les parties prenantes.
* Comprendre les principes fondamentaux du dialogue social.
* Acquérir des outils pratiques pour négocier, résoudre les conflits et bâtir la confiance.
* Promouvoir un dialogue inclusif et durable.

Les Résultats attendus de l’atelier de formation sont :

* Les participants comprennent les bases du dialogue social et leur rôle.
* Les participants développent des compétences pratiques en négociation et gestion des conflits.
* Un plan d’action concret pour améliorer le dialogue social dans leur institution/organisation, sera élaboré.

L’Atelier sera organisé dans la région de Hammamet, au profit d’une soixantaine de personne, représentants des institutions et des organisations impliquées dans les activités …

Le prestataire de service choisi, sera appelé à :

* Affiner le programme de l’atelier et ce, en coordination avec l’équipe du projet DS’ et la présidente du COPIL,
* Proposer les membres de l’équipe qui prendra en charge la formation,
* Préparer le matériel technique et fournir toute la documentation nécessaire à l’atelier de formation,
* Animer et s’assurer de la bonne tenue des travaux de l’atelier et des interactions avec les participants en vue d’atteindre les objectifs visés,
* Etablir un rapport d’évaluation des travaux de l’atelier en se basant sur des questionnaires dument remplis par les participants,
* Finaliser le rapport général de l’atelier de formation, incluant le matériel technique développé, une synthèse du déroulement des travaux y compris les discussions avec les participations, le rapport d’évaluation et aussi les recommandations liées aux besoins futurs en formation. Et soumettre ce rapport général à l’OIT.

**Programme**

**Programme de l’atelier (projet)**

**Durée de l’Atelier :** 3 Jours .

|  | **Thématique** | **Intervenants** |
| --- | --- | --- |
| **Module 1:**  | **Introduction au dialogue social:** • Définition et importance du dialogue social.• Cadre légal et institutionnel (exemple : Droit de Travail, conventions de l’OIT … ).• Rôles de chacun des acteurs.Méthodologie pédagogique : * Exposés théoriques : Présentation des concepts clés.
* Discussions participatives.
 | **Spécialiste DS – Genève** **Expert en DT Tunisien**  |
| **Module 2:**  | **Techniques de négociation collective :** • Principes de la négociation (l'art de négocier gagnant-gagnant).• Étapes de la négociation collective.• Stratégies pour surmonter les blocages.Méthodologie proposée : * Jeux de rôle, simulations de négociation.
* Études de cas.
* Discussions participatives .
 | **1 Coachs : Médiateurs – Facilitateurs.**  |
| **Module 3:**  | **Prévention et gestion des conflits sociaux :** • Types de conflits au travail et leurs causes.• Méthodes de résolution des conflits (médiation, arbitrage).• Rôle des tiers dans la gestion des conflitsMéthodologie proposée : * Exposés théoriques.
* Jeux de rôle, simulations de négociation.
* Études de cas : Analyse d’expériences réussies dans d’autres contextes.
* Discussions participatives.
 | **1 Coachs : Médiateurs – Facilitateurs**  |

**Participants et répartition  :**

* 30 participants GVT arrivée le jour N et départ le jour N+3 (Salle 1)
* 15 Participants UGTT arrivée le jour N+1 et départ le jour N+4 (Salle 2)
* 15 Participants UTICA arrivée le jour N+2 et départ le jour N+5 ( Salle 3)
* 1 Expert module 1 : arrivée le jour N-1 et départ le jour N+3
* 1 coachs Techniques de négociation collective : arrivée le jour N+1 et départ le jour N+4
* 1 Coachs en Prévention et gestion des conflits : arrivée le jour N+2 et départ le jour N+5
* 3 participants de l’équipe OIT .

**LIVRABLES ATTENDUS, QUANTITE DE TRAVAIL ET DELAIS**

Le tableau suivant indique les livrables attendus ainsi que la quantité de travail estimée et les délais liés :

| Livrables attendus | Equivalents jours de travail | Délais proposés  |
| --- | --- | --- |
| * Préparation des ateliers:
* le programme de l’atelier
* le matériel technique et la documentation nécessaire à l’atelier
 | 4J | 25/03/2025 |
| * L’animation et la réalisation de l’atelier  :
1. 1 Expert Dialogue Social et NIT (6J/H)
2. 1 Expert Négociation Collective (6J/H)
3. 1 Expert Prévention et Gestion du Conflit (6J/H)
 | 18 J | 02-06/04/2025 |
| * Rapport d’atelier
 | 4J | 30/04/2025 |
| Total | 26 jours pleins |  |

L’évaluation se fera : 40 % sur l’offre financière et 60% sur les CV des formateurs.

**DUREE DE LA MISSION**

La mission devrait commencer le 25 Mars 2025 et se terminer le 31 Juillet 2025.

**REMUNERATION ET MODALITES DE PAIEMENT**

Le prestataire de service sera rémunéré sur la base de x homme/jour à raison de …… par homme/jour soit un total de ……………….. Le paiement des honoraires sera effectué selon les modalités suivantes :

* 100% du coût total, soit ……………….. à la satisfaction du BIT avec la présentation du rapport général de l’atelier de formation.
* Les frais des déplacements et l’hébergement seront à la charge du projet…

**Appel à consultation  :**

Les prestataires de service intéressés devront soumettre leurs dossiers de candidatures par courrier électronique à l’adresse suivante : slama@ilo.org en mettant en cc eloueslati@ilo.org au plus tard le 15/03/2025 à 00 :00 GMT+1. Tout dossier soumis après cette date ne sera pas pris en compte